

À la une

Loi du 23 mars 2019 de programmation et de réforme pour la justice : le droit de la peine

note par Bérangère BOËDEC MAUREL et Éric MAUREL
sous L. n° 2019-222, 23 mars 2019

L'économie générale du bloc peine de la loi de programmation et de réforme pour la justice tend à favoriser le recours aux alternatives à l'incarcération et aux aménagements de peines d'emprisonnement. Qu'en est-il après 2 mois de mise en œuvre ?



© Dimitar Marinov

Actualité

Justice : une reprise d'activité nationale à un rythme local

focus

Jurisprudence

Travailleurs de plateformes : la tendance à la requalification en contrat de travail se confirme

note par Grégoire DUCHANGE
sous Cass. soc., 4 mars 2020

Indépendance, j'écris ton nom...

note par Dominique PIAU
sous CJUE, 4 févr. 2020

Chronique de jurisprudence du Conseil d'État : contentieux administratif et convention européenne des droits de l'Homme

par Cécile BARROIS DE SARIGNY

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL
ET PROCÉDURE PÉNALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Emmanuel DREYER

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

• François FOURMENT

Professeur à l'université de Tours

AVEC LA PARTICIPATION DE

Sabrina DELATTRE, Stéphane DETRAZ, Anne SIMON et Delphine THOMAS-TAILLANDIER





“ Edition à jour du droit positif au 14 août 2019 et des évolutions à venir résultant de la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ”

Disponible
sur

Librairie
lgdj.fr
www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2020
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 515,61 € TTC
Recueils + table seuls : 495,19 € TTC
Journal, recueil + table : 687,13 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 575 €
Journal, recueil + table : 775 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 208 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2019, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Justice : une reprise d'activité nationale à un rythme local 5
- Avocats, magistrats et greffiers : appel à la paix pour la reprise 7
- À l'EDASE, « La totalité du programme du tronc commun aura été dispensée à fin juin »
entretien avec Anne BOCOVIZ 9
- Pour le meilleur et pour le pire jusqu'à ce que le divorce soit définitif
libres propos par Eric MORAIN et Tiphaine MARY 10

Doctrine

- Loi du 23 mars 2019 de programmation et de réforme
pour la justice : le droit de la peine
note par Bérangère BOËDEC MAUREL et Éric MAUREL
sous L. n° 2019-222, 23 mars 2019 12

Jurisprudence

- Humanité sans frontières
note par Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE sous Cass. crim., 26 févr. 2020 16
- Travailleurs de plateformes : la tendance à la requalification
en contrat de travail se confirme
note par Grégoire DUCHANGE sous Cass. soc., 4 mars 2020 20
- Détermination du tribunal administratif territorialement
compétent dans le régime des atteroupements
note par Thibaut LELEU sous CE, 5^e-6^e ch. réunies, 12 févr. 2020 22
- Indépendance, j'écris ton nom...
note par Dominique PIAU sous CJUE, 4 févr. 2020 25
- Chronique de jurisprudence du Conseil d'État : contentieux
administratif et convention européenne des droits de l'Homme
par Cécile BARROIS DE SARIGNY 29
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 33
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 37

Aux marches du Palais

Portrait

- Patricia Lyonnaz, bâtonnière du barreau d'Annecy 40

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Sous la responsabilité scientifique de
Emmanuel DREYER et François FOURMENT

41